

## **Coopération avec Zè au Bénin**

Dans le cadre de sa réflexion sur les enjeux environnementaux et sur les rapports Nord/Sud, la municipalité de Bessancourt a initié une coopération active avec la ville de Zè, située au sud du Bénin.



Le 7 avril 2007, la Commune de Zè et la Ville de Bessancourt ont signé un premier protocole d'accord de coopération décentralisée d'une durée de trois ans dans le but d'unir leurs efforts pour développer des projets. Dans le cadre de leur politique de coopération décentralisée respective, nos deux Communes ont décidé de travailler en synergie, au sein d'un processus partenarial sur 5 années ; soit de janvier 2013 à janvier 2018.

Cette coopération s'est concrétisée par la mise en œuvre de deux projets s'inscrivant respectivement dans une démarche de commerce équitable et de développement durable, à savoir la transformation de sachets plastiques usagés en objets du quotidien destinés à la vente ainsi que le développement de dessertes d'eau potable sur la ville de Zè et ses environs.

Dans le cadre de la démarche de coopération décentralisée initiée en 2004, Jean-Christophe Poulet, maire de Bessancourt et Marie-Christine Duprez-Pannetrat, adjointe au maire déléguée aux solidarités et au logement, ont accueilli à Bessancourt les élus de la Ville de Zè (Bénin). Soucieux d'inscrire son action dans une continuité, le maire de la Ville de Bessancourt a reconduit cette coopération qui se traduit par un développement social et économique.

Au cours de leur séjour, les Béninois ont visité la ville de Bessancourt et l'Assemblée nationale. Ils ont également rencontré le Conseil Municipal des Enfants, les responsables du SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile-de France) dont le soutien s'est avéré essentiel dans la création des bornes fontaines, d'un château d'eau et d'une pompe en plein cœur de Zè.

Enfin, dans le prolongement du "projet recyclage" et de la sensibilisation au tri des déchets mis en place en 2007, le maire de Bessancourt et la délégation béninoise se sont rendus à la déchèterie de Bessancourt et au centre de tri à Saint-Ouen l'aumône. La quantité de déchets générée chaque jour en France les a impressionnés : 430 kg de collecte de déchets par an et par habitant sur le syndicat Tri-action !

## **Les objectifs communs**

Afin de poser les bases d'une collaboration égalitaire et durable, M. le Maire et les élus de Zè ont défini une éthique de partenariat claire, basée sur des objectifs communs :

- Préserver l'environnement à l'aide d'une réflexion commune Nord-Sud
- Développer l'éducation à l'environnement - Lutter contre la déscolarisation
- Promouvoir le droit des femmes, droit à travailler, réaliser une école maternelle
- Permettre aux jeunes de trouver les moyens de vivre dans leur région sans avoir à migrer
- Les participants se sont entendus sur ces lignes directrices et ont affirmé leur volonté d'une gestion transparente, quelle que soit la forme que prendra le partenariat

Aujourd'hui l'enjeu est de construire une école maternelle, c'est pourquoi dès 2016, les Villes de Bessancourt et de Zè ont décidé de réaliser une école maternelle pour satisfaire les objectifs de la coopération décentralisée.

La Mairie de Zè a réuni en 2017 les conditions pour construire une école maternelle avec l'assurance que l'éducation nationale mette des enseignants à disposition.

En février 2018, le maire de Bessancourt et le Maire de Zè ont identifié le site pour la réalisation de l'école maternelle et ont établi les conditions de construction.

A l'issue des rencontres et des échanges, les deux collectivités s'engagent à travailler ensemble et c'est la raison pour laquelle un nouveau protocole a pris









